



### HONORAIRES TRANSACTION TTC

(Sauf disposition contraire au mandat, le redevable des honoraires est le vendeur)

PRIX DE VENTE	SIMPLE	EXCLUSIF
Inférieur à 299.000 € *	5 %	4,5 %
De 300.000 € à 599.000 €	4,5 %	4 %
Supérieur à 600.000 €	4 %	3,5 %

### HONORAIRES LOCATION TTC

(zone tendue, honoraires régis par la loi n°89-462 du 06/07/89)

Visite, constitution dossier, rédaction des contrats de location

CHARGE <i>(dans la limite de 10€ TTC /m2 en zone tendue)</i>	LOCATAIRE 7% des loyers annuels encaissés HC	BAILLEUR 7% des loyers annuels encaissés HC
<u>Réception dossier, rédaction et signature des contrats de location + caution(s)</u> <i>hors recherche locataire(s)</i>		
CHARGE	LOCATAIRE 250 €	BAILLEUR 250 €
<u>Recherche locataire(s) seule</u> <i>hors rédaction des contrats de location</i>		
CHARGE	LOCATAIRE 1/2 mois de loyer	BAILLEUR 1/2 mois de loyer
<b>FRAIS ETAT DES LIEUX TTC</b>		
<b>FORFAIT ETAT DES LIEUX</b> <i>(dans la limite de 3€ TTC /m2)</i>	MAISON 150 €	APPARTEMENT 130 €

### RECHERCHE FONCIERE - OPERATION IMMOBILIERE

PRIX DE VENTE	5 % TTC
<b>MANDAT DE RECHERCHE</b>	
PRIX DE VENTE	5 % TTC

\* avec un forfait minimum de 8.000 € TTC

- TVA applicable de 20 % -

Honoraires au 01/01/2021